

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصحة
MINISTRE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



Réf : 1068 / ANS / DG / 2024

الرقم : / وود / م ع /

22 SEPT 2024

Avis d'infirmité

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale du Sang informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par la consultation N°12/2024 ayant pour objet «Acquisition d'équipement médical d'hématologie pour le compte de l'agence nationale du sang» est déclarée infructueuse.

La Directrice Générale



المديرة العامة
حورية توافديت